

Rentrée des classes du lundi 02 novembre à 8h15 :

Afin de protéger les élèves et les personnels, dans le contexte Covid-19, la reprise se fait dans le respect des règles sanitaires.

Ces règles permettent d'accueillir tous les élèves. Elles peuvent être adaptées en fonction de l'augmentation de la circulation du virus sur les territoires et des spécificités locales.

Les grands principes :

- **Respect des gestes barrière**
- **Port du masque pour les adultes et les élèves dès le CP** (pour les enfants allant au périscolaire sur la pause méridienne, prévoir un petit sachet pour ranger le masque usager s'il n'est pas jetable).
- **Hygiène des mains**
- **Nettoyage et aération des locaux**
- **Limitation du brassage (entrées/sorties différenciées, récréations échelonnées et par zone)**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre à l'école. Ils en informent la Directrice.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après désinfection des mains. Les accompagnateurs doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

Les horaires de l'école restent inchangés.

L'entrée et la sortie des élèves se poursuivent sur la base de ce qui a été organisé depuis la rentrée de septembre, à savoir :

- PS/MS : porte principale école maternelle
- GS/CP : porte de secours de la classe.
- CE1/CE2 : portail rue des Merles.
- CM1 : porte principale
- ULIS : porte principale
- CE2/CM2 : porte de secours de la classe donnant sur la rue du Stade.

Les piscines étant fermées, les cours de natation ne reprendront pas. Pour une question d'organisation, les horaires du lundi 02 novembre restent ceux prévus (8h15-11h30 et 13h00-15h45). Les horaires normaux reprendront à partir du lundi 09 novembre.

Concernant les attestations nécessaires pour conduire son enfant à l'école, il a été demandé aux directeurs de fournir à chaque famille un certificat de scolarité permettant de justifier les déplacements vers l'école. Les certificats de scolarité seront dans le cahier de liaison de vos enfants lundi. Ces certificats de scolarité feront office d'attestation pour les familles.